

NOTICE SIMPLIFIEE DE PRESENTATION

L'avenue Edouard Bourlaux à Villenave d'Ornon constitue une voie majeure de desserte et de transit qui relie d'est en ouest le territoire de Bègles (route de Toulouse) à celui de Talence (chemin de Leysotte , zone d'activité de Thouars) au travers d'une zone résidentielle et à proximité du ruisseau de l'Eau Bourde.

Les caractéristiques actuelles de cette avenue très routière et minérale et l'état assez dégradé de ses structures ne sont plus adaptés à ses fonctions essentielles pour la circulation sur le territoire de la commune de Villenave d'Ornon.

L'avenue est hétérogène du fait d'un tronçon ouest assez étroit (1/3) comportant une courbe où les piétons et cycles sont en inconfort voire en insécurité et d'un tronçon Central et Est (2/3) plus large marqué par un espace libre important en bord de l'Eau Bourde mais peu valorisé (stationnement anarchique,).

Des discontinuités piétonnes et cyclables, pénalisantes pour les usagers sur le tronçon Ouest, nécessitent aujourd'hui d'étudier la requalification (réaménagement) générale de la voie et de ses abords afin de sécuriser tous les modes de déplacement, de paysager les espaces publics et d'améliorer l'assainissement pluvial du secteur qui se situe dans un point bas exposé par le passé à des problèmes en cas de fortes pluies.

Bordeaux Métropole mène actuellement l'étude de cette transformation de l'avenue en lien avec la ville de Villenave d'Ornon qui étudie quant à elle l'enfouissement des réseaux aériens et la rénovation de l'éclairage public.

L'étude en cours impliquera dans tous les cas sur le tronçon le plus étroit des acquisitions de terrain nu sur des parcelles riveraines afin d'élargir la voirie en conformité avec le règlement en faveur des piétons et cyclistes. Bordeaux Métropole a donc déjà enclenché la maîtrise foncière sur ce tronçon entre le site de l'INRA et la rue Bardenac qui représente un goulot d'étranglement problématique à résorber. Une majorité d'acquisition ont d'ores et déjà été négociées avec succès mais 3 cas n'ont pas encore été solutionnés et pourront, si nécessaire, faire l'objet d'une procédure d'expropriation.

Pour les piétons, l'objectif est de dégager des cheminements conformes et pratiques des deux côtés de l'avenue en tout point du fait des zones résidentielles alentours, des services publics et commerces à proximité.

Pour les cyclistes, le but est de proposer une continuité d'itinéraire sur la totalité du tronçon qui soit adaptée aux différents usages, utilitaires comme d'agrément ou sportifs.

Pour les riverains et plus largement les usagers et les habitants, il s'agira de générer des espaces publics de qualité qui intègrent mieux l'avenue dans le tissu urbain environnant et l'accorde avec les zones alentours et en particulier la route de Toulouse et la station de tramway.

L'étude de requalification générale ne porte pas sur l'extrême Ouest de l'avenue entre le site de l'INRA et le chemin de Leysotte qui est déjà aménagée ni sur l'extrême Est de l'avenue au niveau du carrefour avec la route de Toulouse qui sera aménagé dans le cadre d'une autre opération.